



COMITÉ SYNDICAL ORDRE DU JOUR

mardi 26 novembre 2024 à 17H30
– salle du conseil-siege du smd3 –

DÉLIBÉRATIONS :

Vie du SMD3

1. Adoption du Procès-verbal du Comité Syndical du 15 octobre 2024
2. Application du Régime Forestier

Ressources Humaines

3. Mise à jour du tableau des emplois

Finances

4. Vote de la décision modificative N°2 du Budget 2024
5. Modification des AP/CP selon la DM2 du Budget 2024
6. Débat d'Orientations Budgétaires 2025
7. Tarifs de la redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative à compter du 1 er janvier 2025
8. Tarification Unique 2025 _ Adhérents
9. Tarification Unique 2025 applicable aux Professionnels, Administrations, Associations, Entités Publiques non-adhérentes et particuliers
10. Fixation des tarifs applicables en raison des Interventions effectuées par le SMD3 en cas de dépôts de déchets aux abords des points de collecte ou de dépôts de déchets non autorisés dans les bornes ou les bacs de collecte des emballages et papiers, du verre ou du carton
11. Assurances véhicules à moteur "dommage aux marchandises transportées" Contrat avec l'assureur TOKIO MARINE
12. Adhésion à l'Association Aquitaine des Achats publics Responsables

Collecte

13. Convention PAE avec ECO PAE _ PRISE EN CHARGE DES DECHETS DE PETITS APPAREILS EXTINCTEURS COLLECTES DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Le Président,

Pascal PROTANO